

P.V du 30 janvier 2023

09h30 – 12h30

RTA

Chemin Rue des Rêlîs Namurwès 1,

5000 Namur

Chantier 8 : « Evaluation »

Séance 5

Co-Présidents : Jean BLAIRON et Philippon TOUSSAINT

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 10 janvier (09h30 – 09h35)2
2. Réactions et amendements des productions rédigées par les 4 sous-groupes (09h35 – 11h00).....2
 1. Rappel de la procédure (11h20 – 11h25)23
 2. Evaluation du Chantier 8 (11h25 – 12h00).....24
 3. Clôture du chantier (12h00 – 12h30).....31

Présents :

Anaïs Damone (AMO J4)	Carole Fastré (AMO Arkadas)
Assetou Elabo (AMO Atouts Jeunes)	Thérèse Goffart (Inspection pédagogique)
Claire Baland (AMO AJMO)	Félix Giele (AMO Inser'actions)
Edwige Barthélémy (SDJ Hainaut)	Johanne Wyns (Sdj namur)
Hélène Eggen (AMO Dynamo Bruxelles)	Léa Poucet (AMO Droit des Jeunes)
Josselin Jamet (AMO Samarcande)	Marc Lagneaux (AMO Basse-Sambre)
Samuel Desmedt (Directeur Service général de la prévention)	
Sofian Azaoum (SP Bruxelles)	
Yves Kayaert (AMO Itinéraires)	

Excusés :

Pedro Ferreira (Directeur général adjoint SP)

Carine Dubois (SP Hainaut)

Emilie Paulet (AMO Passages)

Valérie Guadagnano (SP Huy)

Arnaud Kellens (SP Liège)

Brahim El Mabtoul (AMO Comète)

Barbara Flandroit (Ceform)

Virignie Brunet (AMOS A)

Elodie Poncelet (AMO Inter-actions)

Helène Nembrini (AMO Transit)

Gaëlle Debay (AMO Aprège)

Absents :

/

La réunion est ouverte à 13h30 - La réunion est présidée par Jean BLAIRON (RTA) et Philippon TOUSSAINT (Chargé de prévention de Bruxelles)

1. APPROBATION DU PV DE LA SÉANCE DU 10 JANVIER (09H30 – 09H35)

Le PV de la séance précédente est approuvé

2. RÉACTIONS ET AMENDEMENTS DES PRODUCTIONS RÉDIGÉES PAR LES 4 SOUS-GROUPES (09H35 – 11H00)

Philippon TOUSSAINT : Il y a quatre sous-groupes de production qui ont présenté très brièvement en fin de séance dernière leur travail. Maintenant chaque groupe peut réagir sur les positions des autres groupes.

Jean BLAIRON : Ce que je propose c'est qu'on le fasse groupe par groupe, nous verrons nous arrivons globalement à un accord sur la demande d'ajout, de retrait, de transformation. Nous aurions amplement fait des recommandations qui pourraient être approuvées par une majorité. Cela vous va comme méthode ?

Les membres valident la méthode.

2.1. Groupe 1

Composition du sous-groupe 1 - Les jeunes que nous accompagnons et pour qui nous espérons produire des effets de prévention éducative individuelle

Léa Poucet	AMO Droit des Jeunes	direction@droitdesjeunes.be
Edwige Barthélémy	Service Droit des Jeunes Hainaut	eb@sdj.be
Elodie Poncelet	AMO Inter-actions	amo@interactions.be
Helène Nembrini	AMO Transit	helenembrini@hotmail.com
Carole Fastré	AMO Arkadas	info@amo-arkadas.be
Samuel Desmedt	Directeur Service général de la prévention	samuel.desmedt@cfwb.be
Claire Baland	AMO AJMO	claire.baland.ajmo@gmail.com

Hélène EGGEN : Concernant la page six dans l'apport du sous-groupe 1 présenté dans le PV précédent, est indiqué un rappel de la séance 2 du chantier 8.

= Copié-collé de la séance 2 du chantier 8 :

En préambule, si nous devons nous questionner sur notre proactivité, nous pourrions poser au jeune : « Est-ce que tu as eu connaissance qu'il existe un service AMO sur son territoire ? »

Balises de l'évaluation de l'action individuelle :

1. Questions adressées aux Jeunes et familles :

Page 6 sur 16

J'ai l'impression que dans le groupe on a parlé d'aller à la rencontre et de proactivité. Justement, on était reparti sur tout à fait autre chose et j'ai l'impression que c'était quelque chose sur lequel, a priori, on s'était mis d'accord. On s'était mis d'accord qu'on n'allait pas demander dans le quartier ou à tous les jeunes « est ce que tu connais l'AMO sur son territoire ? » au regard du principe d'équité. Cela pourrait contredire la production de notre sous-groupe. On préfère mettre les moyens vers les jeunes vulnérables au regard de l'équité et par conséquent c'est plus important que les jeunes vulnérables nous connaissent plutôt que de demander à tout à chacun si ils connaissent l'AMO. En plus, c'est irréaliste sur beaucoup de territoires où les AMO ont une zone d'action énorme. Enfin, j'ai l'impression que cette notion avait été oubliée et qu'on était d'accord sur cela. Donc j'étais étonné de la revoir dans le PV. Et toutes les questions de suivi qui apparaissent après comme « le jeune a-t-il perçu un changement à l'issue de l'accompagnement? », etc. je ne me souviens pas qu'on s'était mis d'accord là-dessus non plus. En plénière, on avait déjà eu ce débat et il ne faisait pas du tout l'unanimité et donc j'étais étonnée de le retrouver comme proposition concrète.

Edwige BARTHELEMY : il était dans le PV, non?

Hélène EGGEN : Oui, je sais. On avait déjà eu un débat là-dessus et en tout cas on n'avait pas fait consensus. Ça allait a priori plutôt un peu à l'inverse de la propension, etc. ça m'a mis en difficulté en relisant le PV, je me suis dit que l'idée n'était pas de poser des questions au jeune et de lui faire un interrogatoire. Toute cette partie jusqu'à « suite des échanges du groupe 1 » (page 7, PV 4 chantier 8) ça me posait des problèmes.

Claire BALAND : Je n'ai pas bien compris en quoi ?

Hélène EGGEN : j'ai l'impression que ça, ça va un peu à l'encontre... En tout cas concernant la proactivité et « aller à la rencontre », que le fait d'aller poser des questions « Est ce que tu as eu connaissance qu'il existe un service AMO sur ton territoire », etc. Ça n'a pas forcément de sens de poser cette question à tous les jeunes. On préférerait être disponible aux jeunes vulnérables et aller aux endroits où ça a du sens. Mais pas de poser cette question à tout jeune.

Claire BALAND : Ce n'est pas tout jeune, c'est aux jeunes qui ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

Hélène EGGEN : donc demandé au jeune qui vient en suivi : « Est ce que t'as eu connaissance qu'on existait ? »

Page 3 sur 32

Philippon TOUSSAINT : Oui, oui, oui, c'est ça.

Claire BALAND : C'est à l'issu de l'intervention. Oui, c'est une question d'évaluer : « Est-ce que tu connais notre action », etc.

Hélène EGGEN : Oui, parce que forcément, s'il est là, c'est qu'il connaît l'AMO. Alors la question... Il faut poser la question autrement.

Claire BALAND : tout à fait.

Hélène EGGEN : En tout cas, l'idée n'est pas, je trouve. Quand on reçoit un jeune de le soumettre à une espèce d'interrogatoire. Ici il y avait des questions sur le statut familial, « est-ce que ses parents sont en couple ? ». Je ne comprenais pas trop. J'imagine mal, en tout cas à l'AMO Dynamo, qu'on commence à poser des questions, qu'on fasse des chiffres. Je suis d'accord qu'il faut quelques indicateurs. Mais il ne faut pas commencer à devoir poser des questions aux jeunes pour remplir une fiche en disant « est ce que tes parents sont divorcés? », « Est ce que tes parents ? », « tu viens d'une famille isolée ou monoparentale »,...

Thérèse GOFFART : C'est au fur et à mesure du suivi, lorsqu'on récupère et apprend des éléments.

Hélène EGGEN : Mais je ne vois pas l'intérêt...

Jean BLAIRON : On parle de deux choses différentes. Lors de la séance précédente nous avons essayé de voir si nous pouvons nous mettre d'accord sur des façons de manifester le travail fait en AMO et le copier-coller du chantier 2 sort un peu de ce registre et il initie plutôt, mais nous l'avions dit aussi, une réflexion sur les processus qualitatifs que nous pouvions éventuellement avoir en tête. Mais c'est vrai que cette partie n'a pas vraiment sa place à cet endroit. En effet, dans la première partie où on dit on peut manifester ça de façon agrégeable, c'était un enjeu qu'on puisse dire que dans l'ensemble des quelques 80 AMO, voilà le travail accompli. Alors réfléchir aux effets de l'action qu'on se propose d'obtenir, c'est plutôt une dimension de processus qualitatif qui appartient à l'AMO, à chaque AMO (dans sa singularité, dans sa diversité). Donc, je pense qu'on peut garder cette partie mais pour mémoire, en disant au niveau qualitatif, si on raisonne en termes de fait, on pourrait par exemple se poser des questions comme celles décrites. Le texte dit que chacun reprend sa liberté méthodologique.

Edwige BARTHELEMY : Mais en fait, l'idée, c'est si je me souviens bien de la discussion... Mais peut-être que le côté sur l'attractivité, effectivement, n'a peut-être pas la place là-bas. Mais les autres questions, l'idée, c'était de ne pas isoler la question des chiffres de la question du qualitatif, et de se dire que dans un dans un outil d'évaluation et de représentation de l'action des AMO, c'est important d'avoir un socle sur lequel on pouvait se mettre d'accord entre les AMO et l'Administration sur le type de questions d'évaluation qui seraient importants, nécessaires et peut être même un peu incontournables à se poser en fonction soit de l'action individuelle, soit de l'action collective, etc. C'est un premier jet, donc on peut remodeler les choses. Mais on trouvait que le fait qu'il n'y ait pas dans cet outil d'évaluation l'intégration d'une dimension qualitative pouvait être dangereux aussi

Jean BLAIRON: bien sûr mais donc reprenons si vous voulez le fil. Quand Olivier VAHNEE était intervenu, il insistait en matière d'évaluation propre à chaque service sur le fait de se

questionner sur les effets que l'on cherche à poursuivre. Et donc on peut, pour aider chaque service, à définir sa méthodologie spécifique. On peut donner des exemples de questions, mais il me semble qu'on ne peut pas programmer des questions similaires pour tous les services. Si on suit la logique de l'intervenant, c'est bien de dire que le qualitatif c'est réfléchir notamment sur les effets qu'on espère produire. Mais comme on n'est pas tout seul au monde, plein de choses peuvent se produire dans le quartier, voire dans une famille, dans l'environnement scolaire, etc. que nous ne maîtrisons pas. Donc nous ne sommes pas en position de maîtriser les effets. On peut y être attentif, on doit y être attentif. Donc on peut réfléchir en se disant « chez nous pour réfléchir à cette dimension qualitative », « on va prendre cette question-là qui est suggérée », « Celle-là ne convient pas et donc pourquoi ne nous convient-elle pas? » Vous voyez la logique ou pas?

Yves KAYAERT : Mais je sais qu'il y a des chiffres qui peuvent être intéressants et qui peuvent faire sens. Par exemple le lien entre pauvreté et famille monoparentale, ça a du sens. Maintenant, il y a plein de questions qu'on pourrait poser à des jeunes et des informations dont on ne sait rien faire et qui n'ont pas d'autre intérêt que simplement le fait que lui ait le besoin d'en parler mais on ne sait rien en tirer. Les chiffres doivent faire sens et doivent pouvoir amener à quelque chose. Maintenant, sur la question d'éventuellement évaluer l'intervention, il y a quand même un protocole au niveau des AMO quand on fait ce qu'on appelle le suivi individuel, on pose le cadre de ce qu'on fait. Il y a un chemin qui se fait. Nous, ce qu'on fait, c'est qu'on clôture. On essaye toujours de clôturer à un moment donné. Et cette clôture, c'est l'idée de dire au jeune : est-ce que t'as le sentiment d'avoir fait un bout de chemin ? Est-ce que c'est intéressant? Et donc là, des questions trop précises nuiraient évidemment au processus. Mais qu'on puisse se dire après un accompagnement qui éventuellement a duré plusieurs mois, de savoir comment c'est évalué, ça c'est intéressant pour lui et pour nous. Mais je crois qu'il faut faire très attention sur les questions qu'on pose, ce qui fait sens, qui ne fait pas sens. Maintenant, il y a une liberté totale pour le jeune de se raconter. Évidemment, il raconte ce qu'il veut, mais nous faisons attention. Par contre, dans tout pôle petite enfance, le lien entre pauvreté et monoparentalité, essentiellement des femmes, c'est une évidence. Et ça, c'est des chiffres. C'est des statistiques qui ne sont pas compliquées et qui sont intéressants parce que ça veut dire qu'il y a quelque chose à faire à ce niveau-là. Sur la question de la définition des droits, après on est parti dans d'autres trucs. Mais donc du coup, on a des leviers, des outils, des sens,...

Hélène EGGEN : Mais voilà, c'était aussi parce qu'il y avait des questions pour lesquels Je serais mal à l'aise qu'elle se retrouve dans le PV officiel : « le jeune reviendra t-il auprès de l'AMO ? » ou « est ce qu'il demanderait de l'aide auprès d'un autre service? » Qui va poser cette question-là? Que voulez-vous qu'il vous réponde ? Donc c'est ce genre de questions pour lesquelles, Je serais embêtée en tout cas qu'elle se retrouve dans le PV officiel parce que je pense qu'elle ne faisait pas consensus au sein du groupe.

Claire BALAND : A titre d'exemple...

Hélène EGGEN: ben on ne prendrait pas ça comme exemple, alors vraiment c'est juste ça.

Philippon TOUSSAINT : Il me semble qu'effectivement les questions telles qu'elles sont présentées... à toutes les questions on pourrait répondre de manière fermée. Je ne veux pas présumer de l'intention des gens du groupe qui ont fait cette proposition. Par contre, on

peut parler de zone d'exploration à faire conjointement avec le bénéficiaire, le jeune, des jeunes avec les familles, etc. Un peu comme ce que dit Yves KAYAERT, c'est un peu le point de la clôture : Comment ça s'est passé? Et puis le jeune va peut-être dire « En tout cas si j'ai encore un problème, je regarde, je vous le dis comme ça ou pas » comme tu le dis, ce n'est pas socialement un échec ou c'est qualitatif comme vous dites. C'est quelque chose qui devrait être subtil.

Jean BLAIRON : il me semble qu'on reste toujours dans le contexte d'une demande libre. Ce qui implique la décision unilatérale d'arrêt. Ce n'est pas d'office un échec. Il est pleinement dans le cadre. Et si vous vous souvenez des épisodes, où on a décidé de remplacer le mot demande par besoin. Les besoins nouveaux nous auraient donné une responsabilité à la place du jeune.

Hélène EGGEN : Et c'est peut-être aussi rappeler la réalité des AMO. Quand on lit ce genre de questions de suivi individuel, on pense à « entretien » et « bureau ». C'est aussi la prévention éducative. Ce qu'on appelle en tout cas nous l'accompagnement individuel, c'est beaucoup plus large et c'est aussi à prendre en compte. On passe du temps avec lui dans les activités et on le revalorise. Il nous pose des questions et ça fait partie de l'accompagnement. L'enfant nous dit des choses dans ces cadres-là et on évalue les options, on se demande si cela est utile pour lui à l'école et ce n'est pas forcément en entretien bureau que cela se déroule. Et donc je ne voudrais pas que ça donne une image aussi que « suivi individuel AMO » veut toujours dire « entretien bureau face à face » avec des questions, des notes, etc.

Edwige BARTHELEMY : la complexité, c'est de représenter la diversité du travail individuel. J'ai l'impression qu'on est dans une tension qui est un peu permanente, comme s'il y avait la bonne manière de faire de l'individuel ou de dire nécessairement passer soit par le travail de rue ou par ceci. Et moi, je me dis que pour moi, la difficulté de ces échanges, c'est effectivement, c'est de se dire comment est-ce que chacun va s'y retrouver. Parce qu'il y a aussi des AMO avec une spécificité qui font que c'est une voie qui est normale. Alors, sans être dans l'opposition, avec une autre réalité qui est le travail dans la rue ou le travail par ailleurs collectif, autrement ou différemment. Et je trouve que cette question-là est vraiment importante, parce que parce que si on la lâche, nécessairement on va créer des tensions ou des scissions et on ne va pas se retrouver dans une intersection qu'on essaye de contourner. Et la dimension qualitative, C'est vrai que dans un entretien, peut-être plus dans un bureau, c'est vrai parce que sur des questions de droit par exemple... alors ok, les gens, on en fait aussi autrement dans les écoles, dans nos animations, etc. Mais je me dis c'est vrai que ces petites questions-là, en tout cas, il nous avait semblé dans le groupe 1... Alors je suis d'accord qu'elles n'apparaissent peut être pas comme ça parce que ça pourrait les enfermer plutôt que d'ouvrir... Mais, mais ce sont des questions qu'on a en toile de fond, en arrière, dans notre tête, et qui parfois peuvent glisser. Et donc ça relève de l'intelligence, ce n'est pas du copier-coller, mais c'est l'intelligence de l'interaction avec le bénéficiaire.

Jean BLAIRON : je fais une proposition de synthèse si vous voulez. Première idée les chiffres que l'on collecterait ne sont évidemment pas à détacher d'une préoccupation

qualitative. Deuxième idée, cette préoccupation qualitative porte sur une interrogation des effets que l'on cherche à poursuivre.

Edwige BARTHELEMY : Quel que soit la modalité.

Jean BLAIRON : Selon les moyens adaptés auxdits effets.

Le groupe est d'accord.

Jean BLAIRON : Il appartient à chaque service, au nom de ses orientations majeures, de définir les effets qu'il espère pouvoir atteindre dans un nombre significatif de cas. On peut également donner des exemples, mais si ce n'est pas nécessaire, c'est pas nécessaire. Vous voyez cette interrogation qualitative... parce que c'est ça qui compte dans la distinction entre évaluation et contrôle. Cette évaluation qualitative, c'est une attention qu'on a et que vous avez. Quand on essaie de bosser dans un métier comme celui d'un service AMO, forcément on s'interroge sur ce qu'on espère comme effet, etc. et que régulièrement on réinterroge, mais d'une façon qui est spécifique forcément aux territoires, aux groupes pour lesquels on travaille, etc. Si on dit ces trois idées, est ce qu'on a un accord ?

Yves KAYAERT : Moi je rajouterai la question des moyens qui sont mis en œuvre par les services...

Philippon TOUSSAINT faisant référence à Jean BLAIRON : moyens propres au service, je l'ai noté...

Jean BLAIRON: Et je pense que, pour taper sur le clou, vérifions que nous sommes tous d'accord pour dire qu'il n'y a pas de voies et moyens qui est à privilégier, qui seraient meilleurs qu'un autre, par essence. On adapte à la mission de prévention éducative.

Hélène EGGEN : J'ai une autre remarque à la page sept, il y a un indicateur « canal d'orientation ». Est ce qu'on pourrait mettre « canal d'accès? » Parce que de nouveau, je trouve l'orientation, c'est comme si forcément, le jeune il était orienté. Beaucoup de jeunes viennent par eux-mêmes parce qu'on les connaît. Si le jeune vient en AMO, ce n'est pas d'office une orientation.

- a). Indicateurs relatifs aux jeunes et à la famille** : à préciser ex : catégorie d'âges ou date de naissance ? / milieu de vie/ statut familial (couple/monoparentale/isolé, etc.), l'origine de la demande (qui demande ? le jeune ? la famille ? autre ?)
- b). Indicateur « canal d'orientation »** : qui oriente la famille ? le jeune ? vers l'AMO. Et qui en fait la demande -> indicateur du réseau ressources existant autour de la famille et connu par celle-ci.
- c). Indicateur « problématique »** / symptômes / demandes initiales -> s'accorder sur une terminologie et la définir chaque fois dans un « canevas d'utilisation de l'outil de récolte de données », afin d'uniformiser l'encodage et la compréhension des indicateurs.

Yves KAYAERT : on peut mettre les deux ? On peut avoir les deux, pas une orientation mais une proposition...

Hélène EGGEN : Oui, c'est ça. Mais je veux dire, ça arrive évidemment que ce soit le PMS, etc. Et l'école qui propose évidemment...

Yves KAYAERT : non « accès » tu as raison...

Philippon TOUSSAINT : le terme indicateur me semble... Les caractéristiques relatives aux jeunes et aux familles, je trouve ça intéressant. Le terme « indicateur » est cependant parfois utilisé de manière caricaturale. Les statistiques sont des caractéristiques, pas des indicateurs. Après ce qu'on en fait qu'on en fait...

Léa PONCET : Et il me semble que dans le groupe, on parlait de catégorie et de sous-catégories.

Jean BLAIRON: Donc la proposition, c'est de remplacer « indicateurs » par « items » rendre ces indicateurs paritaires.

Le groupe valide.

Hélène EGGEN : Dans les exemples, on donne un palier minimum qui peut être intéressant parce que la question est de savoir dans quel but on les demande, on les chiffre et on les note. Notamment l'âge, le canal d'accès et le sexe. Mais je reviens avec ce truc de savoir si le jeune vient d'une famille monoparentale, ou ce type de question, qu'est-ce qu'on en fait après ? Quel est l'intérêt? Donc je ne sais pas si cet exemple-là de nouveau doit être noté.

Philippon TOUSSAINT : dans le cadre d'un diagnostic social ça peut être intéressant

Assetou ELABO : l'accompagnement est différent si l'enfant vient d'une famille monoparentale ou non par exemple.

Hélène EGGEN : Et donc vous en faites après une analyse dans votre diagnostic social en disant « autant de pourcentage de nos suivis viennent de familles monoparentales » et après vous l'analysez dans votre diagnostic? Qu'est-ce qu'on en fait de ces chiffres ?

Carole FASTRE : Au niveau de l'AMO, ce qui pourrait se faire, ce qui a été réalisé c'était d'ouvrir un groupe « maman », pour ensuite créer des activités communes avec les enfants, de par ces chiffres.

Hélène EGGEN : d'accord ok, ça répond au but de ces chiffres.

Philippon TOUSSAINT : Transformer ça en question de prévention sociale et ne pas rester uniquement dans la prévention éducative.

Carole FASTRE : Il y a une transversalité entre les deux...

Philippon TOUSSAINT : Ce qui me gêne un peu, et c'est peut-être ce que veut relever Hélène EGGEN, c'est d'avoir une grille de questions à cocher en total déconnexion avec la demande du jeune. Rentrer de manière intrusif dans la vie des gens, ce n'est ni l'esprit ni la démarche des services AMO.

Yves KAYAERT : la question du sexe devient aussi compliquée. Si on indique des choix, des cases, il faut alors en mettre énormément. Il ne faut donc pas...

Carole FASTRE : On parlait des dossiers individuels, finalement, il y a eu des entretiens avec le jeune et/ou sa famille et il y a des échanges qui se font. On ne coche pas des cases, on n'est pas au CPAS. Au fil du temps, il y a des informations qui peuvent être intéressantes à regrouper pour pouvoir relever des problématiques et faire remonter (comme le travail social de rue).

Hélène EGGEN : Donc l'idée n'est pas d'avoir une fiche et de commencer à la remplir... d'accord

Claire BALAND : et dire « je ne sais pas » est aussi une réponse et un choix

Jean BLAIRON faisant référence à la page 7 : vous voyez la deuxième partie « La conception de l'outil informatisé permettra à chaque service d'intégrer un recueil de données plus spécifique ». Chacun fait comme il veut par rapport aux demandes auxquelles tout le monde va répondre. Si j'ai bien compris, votre travail concerne non pas la partie deux mais la partie un.

Suite des échanges du groupe 1 :

2^{ème} partie : La conception de l'outil informatisé permettrait à chaque service d'intégrer un recueil de données plus spécifiques, permettant de rendre compte **de la diversité des demandes distinctes du tronc de base et de la diversité des actions menées** (types de suivi individuel et modalités) **en réponse aux demandes** adressées à l'AMO.

Jean BLAIRON : Dans la partie 2, tout le monde met tout ce qu'il veut en plus. Dans la partie 1, nous trouvons des items sur : un item relatifs *aux jeunes et à la famille*, un item sur le canal d'accès, un item sur la problématique, un item sur les actions mises en place. L'item « Evolution » est transformé en un « non item ». Celle de la dimension qualitative dont nous avons parlé.

Edwige BARTHELEMY : Oui, mais on n'a pas défini les contenus. C'est des idées comme ça qu'on a matérialisé en se disant il y a une base commune et puis après, il y aurait quelque chose qui soit plus spécifique.

Hélène EGGEN : vous avez d'ailleurs proposé qu'un groupe se penche là-dessus.

Jean BLAIRON : la réflexion générale sur des items concerne bien la partie 1 commune ?

Le groupe valide

Jean BLAIRON : Sofian AZAOUM retravaillera cette partie de proposition, en précisant que ce n'est pas une proposition finie : « les items de base, lieux communs à tout le monde, pourraient ressembler à ces quatre catégories d'items. »

Claire BALAND : et l'item évolution...

Jean BLAIRON : on vient de discuter sur la classification qualitative incontournable mais qui ne fait pas l'objet d'un travail informatisé. Alors on revient sur la discussion. C'est sûr que ça fait partie de la première partie, mais ce n'est pas...

Claire BALAND : c'est aussi des orientations que nous sommes obligés à certains moments de faire, dans une situation qui peut être complexe et qui n'est pas nécessairement une étude qualitative de ce qui s'est passé et c'est parfois simplement un chemin nécessaire après trois ans.

Philippon TOUSSAINT : Ce qui me semblait, quand on est dans le quantitatif comme l'âge du jeune, etc. C'est une question fermée. Le sexe aussi, c'est devenu une question complexe, mais jusqu'à il y a très peu de temps, c'était une question fermée. Tandis que la question de l'évolution, non, c'est dans ce sens que c'est difficile de faire une statistique.

Samuel DESMEDT : Il y a une dimension qui est fermée. Il y a évidemment, le contenu en termes d'évaluation, etc. Que les choses restent ouvertes. Mais par exemple, le suivi s'est arrêté parce que, par exemple, c'était la demande du jeune ou il y a une orientation de services qui a permis de répondre à la demande.

Philippon TOUSSAINT : Il y a des éléments factuels, le déménagement d'un jeune par exemple, mais dire que le jeune a été réorienté et que ça semble bon, on est déjà dans le qualitatif.

Josselin JAMET : On avait essayé de le faire dans mon service à Samarcande. Ce n'est pas possible. Concrètement, les situations ne sont jamais claires pour dire pourquoi ça s'arrête, Qui décide que ça s'arrête? Etc. C'est beaucoup plus des causalités circulaires complexes ! Il se trouve qu'il y a plus que de savoir pourquoi c'est fini, ou est ce que c'est parti vers le collectif, ou des projets collectifs d'actions, de prévention sociale, etc. et que tout cela est beaucoup plus complexe e

Samuel DESMEDT : Si je reformule, le nombre de jeunes pour lesquels on a plus de demandes, par exemple, depuis six mois ou un an...

Jean BLAIRON : je refais le point. La différence entre ce que nous voulons manifester de notre travail et la réflexion sur le sens et les effets qu'un produit qui appartient au service et qui, pour moi, ne doit pas faire l'objet nécessairement d'une manifestation à l'autorité, au grand public, etc. Mais pour moi, c'est ça la grande différence qu'il faut faire. Pour l'instant, en exagérant un peu, dans le groupe des AMO, on ne manifeste pas grand-chose et il me semble qu'on s'est mis d'accord sur l'idée que ce serait sûrement intéressant de le faire. Mais on ne doit pas, parce qu'on veut manifester à d'autres une série de choses qu'on fait et qui sont importantes, rendre raisons de tout. Il y a une série de questions qui appartiennent au service, aux gens qui le fréquentent, et celles-là ne me paraissent pas utiles à faire remonter. Voici la différence que je fais. Et il me semble que dans les autres groupes, on va y revenir. Compter pour compter, ça ne sert à rien. C'est du temps perdu pour tout le monde. On veut manifester quelque chose, on fait une proposition, le sens appartient au service et, dans une discussion on peut évoquer tout ça d'abord au titre de conseil. Voilà. Est-ce que vous êtes d'accord avec cette distinction ? Ne tombons pas dans une collecte infinie de chiffres dont personne ne fera jamais rien autour de ce ça.

Josselin JAMET : C'est marrant que c'est à toi de nous le rappeler et que c'est nous qui avons des envies de collecte. Pour moi, la A, B, C et D je la mettrai dans la partie 2 avec chaque service qui l'adaptera à son travail. Je veux dire que la partie 1 revient plus à de la réalisation, « qu'est ce qui s'est passé pour qu'on rencontre? » et la vraie évaluation, elle est en partie deux. c'est une manière de dire ici aux gens qui vont recevoir les résultats de ce chantier : On veut bien vous dire ce qu'on fait, mais laissez-nous d'en penser ce qu'on a envie d'en penser.

Philippon TOUSSAINT : c'est un peu ça la logique des moyens. On met les choses en œuvre, on rencontre plein de jeunes, d'où ils sont, globalement quelles sont les problématiques rencontrées

Jean BLAIRON : Et encore une fois pour être aussi précis que possible, les personnes qui voudraient ajouter des items auxquels ils accordent de l'importance sont libres de le faire. On est d'accord ?

Samuel DESMEDT: j'entends bien mais c'est pas compter pour le plaisir de compter que d'avoir des indications sur ce que font les AMO au quotidien, sur les jeunes qu'ils accompagnent et les demandes auxquelles ils répondent. D'avoir par exemple cette petite fenêtre minimaliste et éclairante de poser la question « globalement, sur un an, combien de jeunes que nous avons aidés par le passé n'ont plus fait appel à nous ou exprimé une demande ? ». Calculer cela au fur et à mesure des ans j'y vois du sens.

Johanna WYNS: Mettons que cette année, il y en a 100 l'année prochaine s'il y a un 98. Puis on sait que, en tout cas, il y a une balance. Ce ne sera pas forcément ces mêmes deux jeunes là

Philippon TOUSSAINT : la question est de savoir ce que ça sous-entend ? Pourquoi est-ce qu'il ne revient plus ? Peut-être qu'il a déménagé, peut-être qu'il n'a plus confiance dans le service

Johanna WYNS : oui, qu'est-ce que ça apporte comme indication ?

Samuel DESMEDT: Effectivement, plus on limite moins on peut affiner notre analyse. Mais on peut établir combien se sont adresser en plus ou en moins à l'AMO. On peut assister à une forme de suivi sur la durée.

Claire BALAND : la durée d'intervention, cela me semble intéressant

Philippon TOUSSAINT : Je vois des moyens dont on a parlé tout à l'heure et la grande distinction qu'on peut faire dans les projets éducatifs de certains qui font un travail plus de travail de rue ou plus de permanence classique. En travail de rue tu continues à voir les jeunes, tout le temps. Parfois il fait une demande qui est très petite, qui est justifiée, juste une réponse très factuelle, il demande un numéro de téléphone par exemple. Tandis que dans d'autres services où un jeune fait dix kilomètres pour aller voir le service, ça peut être le cas, ça peut avoir un certain sens. Je ne dirais pas de conclusion trop rapidement, mais par contre, dans un travail de proximité, c'est tout à fait différent. C'est impossible de comparer.

Yves KAYAERT : On se dit aussi qu'il y a un dossier qui est inactif. On se pose aussi la question dans mon service : après combien de temps? Même si on n'a pas eu une rencontre qui a clôturé ce qu'on considère comme le temps sur une analyse individuelle ou l'accompagnement. A partir de quand est ce que ce dossier clôturé? C'est un débat qu'on a régulièrement au sein de mon service. On n'arrive jamais à se mettre d'accord. Jamais, jamais, jamais, jamais. Pourquoi? Parce qu'il y a une telle diversité. Il y a une telle complexité de situation et de différence entre les accompagnements.

Thérèse GOFFART : Qu'on clôture ou pas, à partir du moment où le jeune revient avec une demande, on réouvre

Yves KAYAERT : oui, mais je me pose la question de l'intérêt de cette question. Évidemment, on laisse tous les dossiers actifs, ça veut dire que tout le monde à la fin, on se retrouve avec 5000 dossiers. Comme ça ça ne veut plus rien dire non plus, on est d'accord,

Josselin JAMET : Je crois que le suivi c'est longitudinal concernant la trajectoire des jeunes dans nos services : Quand est-ce que ça commence? À quel moment? Ça termine par quel type de projet y passe? Quelle trajectoire, etc. Pour moi, c'est un sac de nœuds dans lequel on n'arrivera jamais à produire quoi que ce soit. Si des gens ont envie d'avoir des informations là-dessus, que ce soit les acteurs de terrain, l'administration, le politique, alors il faut commanditer de temps en temps une étude qualitative qui va aller chercher ce qui se passe. Mais on ne peut pas demander aux AMO de rentrer là-dedans. Ça va être trop compliqué. Je crois vraiment que c'est des données qui sont improductibles par des équipes de terrain. Mais c'est impossible d'imaginer comment construire les données pour répondre à ce que Samuel DESMEDT évoque. Donc je crois que dans le travail qu'on va continuer à finir aujourd'hui, il faut qu'on soit vraiment très attentif à la capacité de produire ces données. Il y a des trucs qui seraient géniaux à savoir. Mais il ne faut pas oublier que oui, on peut faire des enquêtes de temps en temps. Moi, je reviens. Avec l'OEJAJ. Ils sont tout à fait partants à mon avis de revenir tous les 5 ans de venir faire un truc transversal dans les AMO et voir ce qui se passe.

Assetou ELABO : Et moi pour taper sur le même clou. En fait, c'est même difficile de faire la différence entre une demande et un suivi. Parfois même de comprendre si on est dans l'un ou dans l'autre, surtout que les jeunes vont et viennent comme ça les arrange.

Thérèse GOFFART : À l'origine, nous, dans nos repères méthodologiques, on avait fait une distinction. On avait demandé un registre des demandes. Il est toujours demandé. Et on fait une distinction entre les demandes qui sont d'ordre plus ponctuelles, et les demandes qui aboutissent à un suivi plus régulier, avec un objectif à travailler sur plusieurs entretiens ou autre forme d'action. Peu importe. C'est toujours ce qu'on demande quand on va en inspection, le registre des demandes avec celles qui aboutissent à un suivi régulier et celles qui sont restées de l'ordre de l'information.

Assetou ELABO : Dans la réalité, ça fonctionne pas tant que ça non plus puisqu'ils viennent avec des demandes Et à la fin des demandes, les travailleurs se demandent si ils sont en suivi parce que chaque fois le jeune dit « J'ai besoin de ça », ça a amené une création de lien,... C'est ça la discussion...

Thérèse GOFFART : Au fil du temps, il peut y avoir plusieurs demandes qui arrivent.

Yves KAYAERT : une distinction est possible. On peut quand même distinguer certaines demandes ponctuelles. Ce à quoi on fait référence, une demande c'est une demande et un suivi c'est un suivi.

Assetou ELABO : parfois c'est pas simple à distinguer. Plusieurs demandes rapprochées peuvent nous rendre compte qu'il est souvent en lien avec le service.

Jean BLAIRON : en tout cas sur cette question, en termes de significations, je suis partisan que fasse partie de la réflexion la liberté. Un point essentiel. Deuxièmement, qu'on appelle, comme on voudra, l'idée que, tout en étant présent d'une manière ou d'une autre et de plein de manières dans la vie d'un jeune que ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de demande qui

n'est pas en lien et que le moment venu quelque chose peut s'exprimer de ponctuel ou du moins ponctuel. Je pense que c'est vraiment nécessaire. On n'est pas une administration sans esprit critique, avec un petit kit de question fermée. On n'est pas ici pour imposer des normes descendantes. Ce n'est pas ça le boulot. Pour la distinction ponctuel ou suivi, ne nous tracassons pas, si on devait un jour manifester des chiffres, ça sera argumenté. D'une certaine manière, il ne faut pas verser dans, semble-t-il, une exagération analytique non plus. Manifester c'est manifester.

Josselin JAMET : je voudrais dire un dernier truc pour aller dans ce sens-là. C'est aussi qu'il y a plein de choses qui sont de l'ordre de la connaissance intuitive des équipes aussi, et qu'il n'y a pas besoin de passer par la production de tableaux Excel pour réussir à rendre quelque chose.

Jean BLAIRON : et ne changeons pas de priorités. C'est le travail qui compte, c'est travailler. Pour le reste, c'est un moyen de manifester ou de réfléchir.

Claire BALAND : tout dépend de l'objectif j'ai envie de dire. Soit l'objectif est de montrer une photographie de qui les AMO rencontrent ou soit l'objectif est d'évaluer la façon de travailler

Jean BLAIRON : les deux, c'est impérativement les deux.

Claire BALAND: oui...

Jean BLAIRON : Non seulement ce n'est pas le même registre, ce n'est pas le même travail, ce n'est pas le même destinataire,... Si on oublie ça et qu'on commence à faire tout en même temps, c'est impossible

Edwige BARTHELEMY : C'est qui le destinataire alors ? Quand tu dis manifester notre action, je suis tout à fait d'accord mais à l'attention de qui ?

Jean BLAIRON : le destinataire d'une manifestation est l'ensemble des acteurs qui n'appartiennent pas au groupe qui manifeste par définition.

Edwige BARTHELEMY : mais si c'est très minimaliste, c'est représentatif de rien du tout...

Jean BLAIRON : Par contre le destinataire des réflexions au sens strict de l'évaluation sur le sens et la valeur, nos commanditaires sont les jeunes et familles, nos partenaires, nous-mêmes. C'est les destinataires au sens large... Les politiques, la FWB, de la Fed aussi, etc.

Philippon TOUSSAINT : je voulais revenir sur la question ouverte, mais qui est plus complexe aujourd'hui qu'il y a 20 ans, la question filles et garçons. Pour moi, ça reste une question très importante parce que dans mon expérience professionnelle, j'ai travaillé pendant dix ans en travaillant une grande majorité de garçons. Et donc, à un moment donné, il y a une évaluation qu'on a faite en se disant qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans la manière d'approcher le public. On a des demandes, on a des accompagnements, on a des actions collectives ou on avait ce qu'on appelle du travail communautaire. Ça marchait très bien, mais on était vraiment questionnement de se demander pourquoi les filles n'entraient pas autant en demande. Et donc il y a eu toute une transformation qui s'est faite. Donc pour moi, ça a toujours un sens et dans le rôle de l'équité de la demande, c'est de se rendre compte : Est ce qu'on me répond bien à tous les jeunes qui sont en zone de vulnérabilité, aussi bien filles que garçons ou autre identité de genre ? La question est assez récente quand. Je me tourne vers Yves puisque c'est une question fortement travaillée chez

Itinéraire AMO. J'ai le sentiment que pour les enfants, les adolescents et les jeunes, une petite partie est en recherche ou questionnement. J'ai envie de dire il faut traiter ça, mais comment on le fait comme.

Yves KAYAERT : On travaille dessus dans mon service et pas mal de jeunes viennent avec ce questionnement. C'est quelque chose qui bouge, c'est un questionnement perpétuel. Enfin bref, c'est extrêmement complexe comme situation. Mais ces gens se sentent extrêmement discriminés quand on leur demande d'être clairs sur leur identité. Il y a deux choix et ces deux choix sont complètement réducteurs. Maintenant, je pense très honnêtement que ça reste encore un problème de niche. Ce n'est pas pour ça que ce n'est pas une question et qu'elle ne doit pas être abordée. Alors nous, pour nous, chez nous, ça revêt une certaine quantité. Mais je pense que c'est parce que c'est aussi la question des moyens et des outils. On crée un appel d'air et donc je ne sais pas comment les autres vivent ça. Mais pour nous, c'est une question prégnante.

Hélène EGGEN : Est-ce que quand vous prenez justement, vous essayez de faire des chiffres dans votre registre? Pour le moment, il y a un côté où vous mettez filles, garçons et autres ?

Yves KAYAERT : non

Assetou ELABO : Vous ne faites plus ça donc ? Vous ne faites plus de statistique sur ça ?

Yves KAYAERT : Non, mais on sait globalement dans la jeunesse, en tout cas sur les questions liées plutôt à la délinquance, etc. On sait que c'est majoritairement des mecs, on le voit bien ça.

Assetou ELABO : mais comment ne pas tomber dans la stéréotypisation ?

Yves KAYAERT : On travaille avec des gens qui ont qui on me demande, et donc c'est ça la question. Alors maintenant, est ce qu'on a tranché? Est-ce que pour nous, c'est une information intéressante de savoir que c'est un garçon, que c'est une fille, que c'est une fille biologique qui se sent garçon, etc. Actuellement, on n'a pas tranché la question. Par contre, ce qu'on fait, c'est qu'on accompagne les jeunes qui sont dans ce questionnement et pour qui la vie n'est pas nécessairement simple parce que ce n'est pas simple comme questionnement. Moi ma question toujours, c'est quand on pose une question et quand on a une réponse quel est le sens? Qu'est-ce qu'on en fait?

Philippon TOUSSAINT : Au-delà de l'aspect statistique, il y a un aspect de gestion pédagogique et éducative. Dans un service se présentait la question lors d'une activité collective, un camp, et de la répartition des jeunes dans les chambres. Ce n'est pas simple...

Yves KAYAERT : et on n'est pas là pour gérer des choses simples.

Philippon TOUSSAINT : C'est un aspect que je rajoute qui n'est pas statistique.

Yves KAYAERT : Non mais tu as raison. Tu peux aussi très bien dire que tu genres pas les dortoirs. Tu peux prendre cette décision, mais alors d'autres problèmes peuvent apparaître. Donc effectivement c'est des questions complexes, mais on est là pour ça quoi.

Hélène EGGEN : donc on ne tranche pas alors ?

Philippon TOUSSAINT : pour l'instant on met « autre », ça serait la solution du moindre mal.

Josselin JAMET : je pense qu'on peut déjà adapter le vocabulaire, ne plus parler de sexe et parler de genre et demander aux gens à quel genre il s'identifie. Et puis en fait, déjà, si on fait trois catégories là-dedans, on a déjà fait un chemin.

Yves KAYAERT : Il y a des milieux où tu poses cette question, tu te fais ramasser. C'est un truc catastrophique, c'est extrêmement dangereux comme question.

Philippon TOUSSAINT : Je reviendrais à la proposition de Claire BALANDE, lorsque tu es en relation professionnelle avec un jeune, avec un enfant, etc. tu peux raisonnablement toi-même arbitrer les choses, ça n'a pas de porter sur l'individu.

Samuel DESMEDT: par contre, collectivement, au niveau du public, ce sont les chiffres qui sont demandés au niveau des résultats.

Jean BLAIRON : Mais ne confondons pas le travail de rapporteur et la question posée aux jeunes. Lorsqu'on est avec lui, devant lui, c'est un autre travail.

Hélène EGGEN : oui on peut faire confiance au travailleur.

2.2. Groupe 2

Composition du sous-groupe 2 - Les jeunes que nous rencontrons et de qui nous voulons nous rendre accessibles (dans une logique de « double amorce »)

Hélène Eggen	AMO Dynamo Bruxelles	helenedynamo@gmail.com
Josselin Jamet	AMO Samarcande	josselin@samarcande.be
Yves Kayaert	AMO Itinéraires	yveskayaert@hotmail.com
Philippon Toussaint	Chargé de prévention de Bruxelles	Philippon.toussaint@cfwb.be
Valérie Guadagnano	SP Huy	valerie.guadagnano@cfwb.be

Josselin JAMET : je faisais partie du groupe 2 et la précocité... Je voudrais préciser quant à l'effet de précocité, l'effet 6, que les points de vue sont variés à ce niveau-là, le secteur et les équipes ont du mal à tomber d'accord. C'est un truc qui ne fait pas du tout consensus. Dans notre secteur, on a des discussions à plein d'endroits à ce propos, avec toujours l'image de les jeunes qui sont en pente et qui tombent dans le canal. Donc ça, c'est par exemple une discussion au niveau bruxellois. Mais cette image là qui ressort souvent, et bien est ce qu'on travaille avec ceux qui sont à deux centimètres du canal et pour ceux qui sont à 20 mètres du canal? Et les discussions sont animées. Et franchement, je crois que si on sort avec une proposition qui concerne tous les AMO, qui contient cet effet de précocité, il en faut affiner encore le bazar parce que ça, ça va être dans la réception dans les résultats de ce chantier.

6. L'effet de la précocité

Il s'agit de bien rester dans la sphère de la Prévention et de ne pas être aspiré par le travail lourd de résolution de situations très abimées qui ne concernent plus la Prévention. Cela demande de se questionner sur le fait de savoir s'il ne s'agissait pas d'agir plus tôt.

Johanna WYNS : D'autant que si on considère que la prévention, ce n'est pas uniquement vis-à-vis du SAJ ou du SPJ, on en a déjà parlé. Un jeune qui a 20 ans, qui a plus rien et hyper abimés, mais qu'il n'y a pas d'autres portes que la nôtre, on est dans la prévention. J'estime que fais le travail là où je dois et j'empêche qu'un jeune ait sa situation qui s'aggrave.

Claire BALAND : c'est le respect de la demande et de la liberté de la demande parce que sinon on doit faire un tri : « t'es trop abimé désolé »

Philippon TOUSSAINT : on peut prendre les deux extrêmes dans la caricature que tu viens de faire et dire « tu n'es pas assez abimé pour prendre soin de toi ». Et donc ça c'est la caricature dans l'autre sens. Alors je ne sais pas s'il faut faire que de la précocité, mais il faut la faire aussi. Ici ce qui est dangereux c'est qu'on évalue la question des effets produit, etc. et qu'on se rend compte que le jeune qui est en début de parcours difficile disent « moi je m'adresse par les mots parce que ce n'est pas fait pour moi » et « je ne veux pas aller à l'AMO puisque il n'y a que ceux qui sont vraiment au fond du trou qui sont tombés dans le canal qui y vont ». Dans le Guide méthodologique du travail social de rue, il y avait eu un moment donné dans une première lecture, on disait que le travail social de rue, c'était le dernier filet de la protection sociale des jeunes, et j'ai demandé qu'on rajoute que c'est aussi le premier filet. Et c'est peut être aussi des intermédiaires. Il n'y a pas de raison qu'on ne soit pas le premier filet. Quand le jeune dit « Je ne vais plus à l'école depuis trois jours » on ne va pas attendre qu'il n'aille plus à l'école du tout pour s'occuper de lui. D'un point de vue administratif notamment. Il ne faut pas être exclusif.

Johanna WYNS : mais c'est une ouverture pour tous

Claire BALAND: Mais imposé la précocité. Je trouve que c'est complexe.

Hélène EGGEN : Dans la discussion, ce n'était pas d'imposer la précocité, mais que l'AMO se pose la question de savoir si la majorité des demandes sont de l'ordre de l'urgence, de l'humanitaire, etc. Et si c'est le cas, on réfléchit en équipe. Et qu'est-ce que ça demande ? On n'impose pas. C'est ça un moment nouveau de réflexion par rapport au diagnostic social et à notre activité, notre action, et dans le futur, comment est-ce qu'on on travaille? C'est de se dire qu'avec les données que j'ai maintenant, je me rends compte de cela. Et donc c'est de nouveau un espèce de moyen de montrer ce qui se passe, de l'évolution et ce qu'on en fait. Après, ce n'est pas du tout imposé et si de la précocité n'est pas effectué il est hors de question que l'inspection vous tombe dessus ou de refuser le jeune parce que trop abimé. C'est peut-être la manière dont a été écrit. L'idée du sous-groupe, en tout cas, n'était pas l'idée d'imposer la précocité. C'est difficile de faire consensus là-dessus. Je me doutais bien

Johanna WYNS : Le service pourra interpellé et dire on est complètement envahi. Il faudra faire une action mais qui ne sera pas fait, on le sait. Tout à.

Yves KAYAERT : Moi, je trouve que la question de la précocité se pose. Quand on est censé faire de la prévention, ça me paraît être une évidence. Que cette question se pose, qu'elle soit là, qu'elle existe. Mais c'est...

Claire BALAND : ça va de soi

Yves KAYAERT : c'est exactement ce que je dis. Ça va de soi. La question se pose. Ça me semble tout à fait logique et normal que chaque service doit se poser la question de la précocité. Maintenant, est-ce que la question de la précocité fait que si une situation plus profonde se présente, qu'on ne l'accompagne pas, etc. Bien évidemment, non, évidemment qu'on travaille aussi parce qu'on est à un niveau plus avancé et empêcher d'autres difficultés et on peut encore considérer cela comme la prévention. De toute façon, quelqu'un qui est en souffrance, en détresse, on y va quoi, C'est logique. Mais moi, je trouve que la question de la précocité doit se poser.

Claire BALAND : je mettrais la question de la temporalité parce que c'est en effet en même temps

Assetou ELABO: les discussions ne sont pas toujours toutes nouvelles non plus. Il me semblait parfois que ces questions de précocité ou de cas vraiment complexe et lourd étaient mises sur la table aussi par les directeurs des AMO, en relation avec les moyens qu'on avait de pouvoir faire quelque chose. C'était comme ça que moi c'était resté dans mon esprit. C'est la question de savoir ce qu'on nous donne comme moyens. A un moment donné, je pense qu'il y a eu cette question de base. On a des cas complexes, très complexes, très lourds. Est-ce que c'est chez nous? Est-ce que c'est à nous de devoir les régler dans ce sens ? Pourquoi ça ne fonctionne pas pour les autres? Et c'était plus un appel par rapport aux autres services. C'était plus une idée de dire il y a quand même quelque chose qui ne fonctionne pas par ailleurs. Pas tellement de laisser ces situations devant la porte. Évidemment que non. Qu'est-ce qu'on nous donne comme moyens d'y parvenir ? Moi, je me dis qu'il ne faudrait peut-être pas poser cette question en lien avec les moyens qu'on donne aux AMO.

Claire BALAND : quand on est en effet, ou quand on espère avoir un effet, C'est aussi quelque part qu'on entend quand même une condition. Et donc moi, je mettrais plutôt un effet de temporalité. La temporalité du demandeur et la temporalité du receveur.

Jean BLAIRON : Je fais une proposition. Donc vous avez en caractères gras. À la page dix, « Il s'agit bien d'évaluer si on est au bon endroit au bon moment pour les jeunes vulnérables, avec les moyens qu'on a et qu'on a mis en œuvre afin d'être accessibles et d'aller à leur rencontre. ». Moi, j'aurais tendance à dire que l'évaluation assurera sans doute une sorte de moment, une réflexion sur la manière de traverser la controverse à propos de la précocité. Donc, une controverse c'est des positions qui sont différentes, mais qui sont rationnelles toutes les deux. Donc il est rationnel de dire « intervenons aussi vite que possible si on veut éviter une dégradation ». Il est rationnel de dire « quelqu'un nous interpelle, il n'y a personne, on ne là, on ne va pas dire non ». Vous voyez, les deux positions sont rationnelles. Elles sont trop antinomiques et on traverse la controverse au mieux. Oui, par exemple, comme le disait Hélène « on en est occupé avec du travail humanitaire, est ce qu'on assume ça? Est ce qu'on considère que c'est normal? Ou sont les autres ? ». On traverse la controverse, mais ça éviterait si vous voulez de faire une norme d'un point de vue ou d'un autre et ça

redonnerait tout son sens à la question du sens et de la valeur de l'action sur laquelle on s'arrête en disant « où est ce qu'on est, qu'est-ce qu'on fait? Qu'est ce qui se passe ici? ». Moi j'irais dans ce sens-là. Je ne sais pas si ça vous convient ?

Concernant le principe d'équité : Évaluer les milieux de vie qui ont été investis (quartier, école, réseaux sociaux, etc.) et d'expliquer la raison.

Il s'agit bien d'évaluer si on est au bon endroit au bon moment pour les jeunes vulnérables, avec les moyens qu'on a et qu'on a mis en œuvre afin d'être accessibles et d'aller à leur rencontre.

Le groupe valide la proposition.

Philippon TOUSSAINT : Je reviens sur ce qu'Yves KAYAERT a dit, cette question est incontournable. Comme résumé et synthétisé ici, ça me semble tout à fait valide

Jean BLAIRON : tout le monde s'y retrouverait ?

Edwige BARTHELEMY: Mais je trouve que cette question, elle vaut aussi quand je ne sais plus où c'est écrit par rapport à « l'AMO ne travaille pas avec des situations qui sont lourdes, où le travail est lourd ». Je trouve que de la même manière, cette controverse formulé de cette façon. Je trouve ça intéressant parce qu'on ne choisit pas qui vient à la porte.

Philippon TOUSSAINT : Et je crois que c'est aussi en lien avec la prévention sociale, à savoir que pour prendre un exemple concret, les MENA à Bruxelles, c'est très compliqué. Avec des jeunes qui sont parfois vraiment très loin dans des difficultés. Il y a des services qui sont très impliqués dans les réponses à donner par rapport à ça. Et je ne suis pas le seul à avoir le sentiment que les autorités administratives qui doivent organiser l'accueil des migrants se reposent de plus en plus sur le fait que les AMO le feront. Il y a un problème d'interpellation à faire : « Quand on rencontre un jeune dans la rue qui ne va pas bien, etc. Bien sûr, on va répondre à ces demandes, mais par contre, on ne va pas commencer à organiser des camps de réfugiés ». C'est Fedasil qui doit le faire. Et dans le travail de l'AMO, c'est à ce moment-là de faire de l'interpellation politique et de dire que ça ne va pas. Et idéalement, on n'aurait pas ces jeunes-là. Mais on les a parce qu'ils viennent et qu'ils ne sont pas accueillir ailleurs.

Jean BLAIRON: Donc la réponse d'Edwige BARTHELEMY concerne la page 11 au milieu. Donc je propose qu'on reverse cela dans la controverse, ça va ?

Concernant la précocité de la demande, certaines d'entre elles sont tellement fugaces, anodines ou quotidiennes qu'il est difficile de les relever et les évaluer. La question de son évaluation s'est posée dans le groupe. Passons-nous beaucoup de temps dans l'accompagnement de situations « lourdes » (urgentes, humanitaires) ?

Le groupe valide.

2.3.GROUPE 3

Composition du sous-groupe 3 - Les jeunes à qui nous voulons donner des occasions d'émancipation collective (dans une logique socio-culturelle)		
Marc Lagneaux	AMO Basse-Sambre	direction@amobassesambre.be
Emilie Paulet	AMO Passages	emilie@amopassages.be
Thérèse Goffart	Inspection pédagogique	therese.goffart@cfwb.be
Jean Blairon	RTA	jean.blairon@rta.be
Emilie Paulet	AMO Passages	emilie@amopassages.be

Josselin JAMET : Ça me semblait être la base raisonnable de l'affiche projet minimal sur lequel il est difficile de dire qu'on n'est pas capable de répondre à ça.

Marc LAGNEAUX invité par Jean BLAIRON a s'exprimer : Je voulais juste dire que dans notre groupe, ce qui n'apparaissait pas... Quand on divise en trois au niveau des chiffres, du recueil, des statistiques. Quand on divise en trois parties, il y en a une qui nous appartenait pas, qui était la première, qui était « de quelle manière est-ce qu'on peut rendre compte du nombre de jeunes auprès desquels l'AMO s'est rendue disponible? » Donc voilà, ça, ça ne nous appartenait pas et je voulais juste vérifier qu'au niveau du groupe, ça semblait clair que cette différence, ces trois chiffres à ces trois relevés statistiques pour pouvoir dire quelque chose du nombre de jeunes rencontrés avec lesquels on est en action, qui sont engagés auprès de l'AMO vous parlait ? Est ce qu'on était d'accord là-dessus? C'était pour répondre notamment à ta remarque de dire « Une AMO faisant un festival avec 30 000 personnes vont dire on travaille avec 30 000 jeunes ».

Jean BLAIRON : il me semble qu'il ne faut pas se séparer de ce qui est fait et ce qui a été travaillé dans des sous-groupes. Finalement, à certains moments, on aura plus d'individuel, à d'autres moments moins. Peut-être faudrait-il le rappeler quand même, que le travail réel effectif d'une AMO, c'est une composition entre différentes dimensions et que cette composition, d'une part, peut correspondre à un projet éducatif et d'autre part, peut varier selon les circonstances. Vous serez d'accord qu'on ajoute quelque part à la fin ou en intro ? Qu'on ne commence pas à dire que les données récoltées séparément sont significatifs, indépendamment du reste, ça n'a pas de sens.

Philippon TOUSSAINT : c'est particulièrement important, sinon beaucoup de service le feront remarquer. . Et c'est important par rapport à l'inspection pédagogique.

Marc LAGNEAUX : Je crois que c'est une remarque vachement importante, très importante parce que c'est sûrement une explication de pourquoi il y a jamais eu ce mouvement de manifester le travail AMO. C'est parce qu'effectivement il y a une grande force de pouvoir s'adapter, d'être particulier. Et donc il y a toujours eu cette difficulté d'être comparés à l'autre.

Mais il n'y a rien à faire, je pense qu'il y a une obligation maintenant à pouvoir manifester ne serait-ce que quelques chiffres de base pour les AMO...

Jean BLAIRON : le travail du chantier 8 n'a pas pour objectif de fournir les bases de comparaison qui n'ont aucun justificatif. Il faut le mettre.

Josselin JAMET : je fais peu la différence entre la question qui est posée au sous-groupe 3 et au sous-groupe 4. Après je n'ai pas envie de relancer cette question. Mais c'est vrai que « des actions collectives en période d'émancipation et les actions participatives de prévention », je comprends ce que ça veut dire. Il me semble en fait que le sous-groupe trois revient un peu sur l'ancienne typologie avec toujours ce collectif, au milieu. Dans le sous-groupe 3, il y a des actions qui ne sont ni de la prévention éducatives, ni la prévention sociale, qui sont plutôt des activités collectives qui ressortent de la question du sous-groupe 2 comme « comment on fait pour aller rencontrer les jeunes ? », etc. Mais pour dire que la question qui a été posée au groupe trois est un peu difficile à reprendre au même titre que celle du sous-groupe un ou du sous-groupe quatre, parce qu'en fait, elle est partout, elle transversale. Et donc je ne sais pas s'il faut l'isoler effectivement en termes de production de données à la fin.

Philippon TOUSSAINT : En tout cas moi je remarque pour avoir collecté tous les projets de prévention sociale dans le cadre du plan d'actions sociale à Bruxelles ou à Mons, il y a clairement des actions qui ne relèvent pas de la prévention sociale, qui relèvent plutôt du collectif, soit dans un but de prétexte à la rencontre de la question de la proactivité soit parce qu'il y avait une réponse collective à une demande collective, par exemple de jeunes qui veulent faire une action. Je prends en exemple « on veut faire une pièce de théâtre ». On fait la pièce de théâtre avec les jeunes sans ambition, sans objectif de prévention sociale, et on va augmenter les capacités des jeunes à s'exprimer. C'est plus pour ce genre d'actions là qu'il reste très nombreuses, beaucoup d'AMO qui organisent des EDD. D'autres organisent des programmes d'été, comme on disait avant. Parfois on fait du collectif pour faire du collectif, de qualité. Ça ça se retrouverait dans le sous-groupe 3 et pas forcément dans le groupe 4. Tu vas parfois faire de la prévention sociale sans faire du collectif. Si tu mènes une action d'interpellation avec plusieurs services AMO ou plusieurs service d'une commune, etc. L'implication des jeunes dans l'activité et dans l'action ne sera pas aussi factuelle et aussi concrète.

Yves KAYAERT : Mais remarquons quand même qu'on avance par rapport aux définitions parce que historiquement, la différence entre le communautaire et le collectif était hyper complexe. Ici les termes nous permet d'avancer encore un peu, même si on pose la question à chacun, ici autour de la table : C'est quoi la prévention sociale? Et c'est quoi une activité collective? On va avoir plein de réponses différentes. Néanmoins, je pense que ça s'affine quand même et que le nouveau code a précisé à ce niveau.

Jean BLAIRON : Est-ce qu'on dirait que le sous-groupe 3 porte sur des activités collectives « prétexte à la rencontre », soit plutôt tendent vers des activités collectives à visée éducative au sens large du terme.

Josselin JAMET : je crois qu'il faut soumettre le travail du sous-groupe 3 à celui du un et du deux.

Philippon TOUSSAINT : Effectivement, le projet du collectif, c'est que tu peux faire du collectif dans l'éducatif et du collectif dans la prévention sociale. Et que quand tu en fais dans la prévention sociale, ça a quand même un caractère éducatif.

Jean BLAIRON : c'est la visée principale. Cela peut être sa visée principale. L'exemple de la pièce de théâtre pour viser sans doute l'éducative au sens large et n'implique pas d'office une transformation sociale, même si ça peut en produire aussi.

Samuel DESMEDT: l'Arrêté d'application du code qui définit les conditions particulières d'agrément des AMO répond à cela dans la « partie prévention éducative ». Toutes ces activités, « Aller au contact », on est bien clairement dans ce cadre et l'arrêté le place dans la prévention éducative.

Docu 45811

p.3

CHAPITRE 4. - Prévention éducative

Article 5. - L'action de prévention éducative comprend principalement :

- 1° un travail d'écoute et de valorisation;
- 2° une orientation;
- 3° un accompagnement individuel;
- 4° une mise en oeuvre d'outils de médiation entre le jeune, sa famille et ses familiers ainsi qu'un soutien à celle-ci dans l'exercice de ses responsabilités parentales;
- 5° des actions collectives en vue d'initier et de renforcer des liens de confiance entre les bénéficiaires et le service ainsi que de faciliter l'émergence de la parole des jeunes.

Edwige BARTHELEMY : Mais ça, c'est une de mes questions. C'était de me dire le travail qu'on fait. Ne faudrait pas non plus que ça vienne réduire les contenus qui sont définis dans le Code et dans les arrêtés.

Jean BLAIRON : tu en as l'impression ?

Edwige BARTHELEMY : en ayant enlevé « précocité » oui

Jean BLAIRON : on l'a transformé plutôt.

Edwige BARTHELEMY : c'est important que ça figure quelque part. Si c'est affiner la définition des concepts, ça oui. Qu'il n'y ait pas de réduction...

Suite à une interrogation, Samuel rappelle que la prévention éducative et la prévention sociale sont définies en article 4 et 5 du Décret du 18 janvier 2018.

2.4.GROUPE 4

Composition du sous-groupe 4 - les actions participatives de prévention sociale

Assetou Elabo	AMO Atouts Jeunes	assetouelabo@atoutsjeunes.org
Johanne Wyns	Sdj namur	jw@sdj.be

Jean Blairon	RTA	jean.blairon@rta.be
Anaïs Damone	AMO J4	j4.damone@gmail.com

Philippon TOUSSAINT : au-delà de la remarque faite par Josselin JAMET de Samarcande, est-ce qu'il y a d'autres remarques ?

Claire BALAND : Concernant le dernier paragraphe, lorsqu'on évoque un retour et un suivi systématique, je me demandais de la part de qui ?

Enfin, nous recommandons un retour/un suivi systématique et spécialisé sur les évaluations produites (dépasser/sortir de l'évaluation administrative).

Johanna WYNS : On avait pas tout à fait creusé la question mais c'était l'idée de dire qu'on allait ne pas produire pour produire sans retour. Le retour peut venir à différents niveaux.

Hélène EGGEN : Je pense que c'est dit dans la phrase avant : « il reste à définir comment et à qui rendre visible ces actions de prévention sociale. ».

Johanna WYNS : Ça dépend à qui vous vous adressez. Ça peut être au gouvernement, ça peut être à l'Administration,...

Samuel DESMEDT : Individuellement, c'est peut-être par exemple, l'occasion d'échanges avec l'inspection pédagogique, un niveau plus collectif, il permet une articulation avec le Collège de prévention...

Josselin JAMET : Et puis je crois qu'il faut toujours que les que les évaluations des actions de prévention sociale soient utiles premièrement pour celui qui réalise des opérations, pour le service. C'est déjà le cas dans le diagnostic social, on est amené à réfléchir à ce qu'est produit tous les trois ans. Pour moi, il a déjà un cadre qui est déjà largement préexistant à ce qu'on s'est raconté et ça ne marche pas trop mal peut être.

Marc LAGNEAUX : on avait resitué dans le temps, dans les premiers travaux qu'on avait fait ensemble, cette importance de ramener le diagnostic social dans ces questions d'évaluation pour pas créer de sous couches supplémentaires.

Jean BLAIRON : Tout à fait, et un exemple typique, j'ai toujours beaucoup de mal à penser qu'une évaluation qui ne soit pas déjà adressée, par exemple aux instances de l'AMO ou à ses partenaires, le cas échéant, à ses commanditaires, des jeunes et des familles. Une évaluation appartient au collectif qui agit. On peut imaginer que l'inspection demande qu'il y

ait une évaluation qui soit effectuée et qu'on puisse en discuter. Mais bon, c'est pas pour autant que les tables d'évaluation font l'objet d'un contrôle. Le processus de l'évaluation fait l'objet d'une vérification mais on ne rend pas compte, en termes de contrôle, de ces réflexions sur le sens de ce qu'on fait, sur des questions auxquelles on est confronté, les dilemmes auxquels on peut être confronté... C'est la vie des associations.

Philippon TOUSSAINT : Bien que je pense qu'on a fait le tour...

1. RAPPEL DE LA PROCEDURE (11H20 – 11H25)

Philippon TOUSSAINT : Le PV des débats et le document de la production finale vous sera soumis par courriel. Quand Sofian AZAOUM aura fini le PV, on repartira sur les productions proposées en séance précédente pour réaliser une production finale. On vous le soumettra, sans rouvrir les débats, mais pour être le plus fidèle possible à ce qui a été décidé en groupe. Lorsqu'il y aura la restitution des 8 chantiers il y aura un débat qui pourra ouvrir des choses. On va ne pas recommencer du début mais amener des subtilités, des nuances, des choses qui seront apparues... Vous avez des questions par rapport à cet aspect des choses ? Je ne peux pas vous donner un délai très précis maintenant.

Jean BLAIRON : L'idée, c'est d'arriver à un truc aussi précis que possible Donc il faut revoir un peu tout et bien vérifier que tout est raccord.

Josselin JAMET : Et donc votre travail, ça va être maintenant donc de retirer les fils qu'il y a dans chacune des cinq séances et d'en produire quelque chose qui ne mente pas aux séances tout en représentant les séances ou les PV des séances.

Jean BLAIRON : C'est une option à saisir. Soit on se contente de présenter les propositions amendées, soit on fait rajoute une introduction en incorporant des éléments évoqués tout au long du chantier pour ajouter de la perspective, par exemple la distinction contrôle et l'évaluation, l'intérêt de rester en cohérence avec la nature du travail réalisé par les services, etc. C'est à vous de nous dire.

Philippon TOUSSAINT : Ce qui a été fait dans le chantier 3, nous avons fait la restitution du chantier, il y avait aussi des travaux en sous-groupe. On a fait donc une introduction qui expliquait un peu la dynamique de la manière dont on avait travaillé. Ce document est pour l'instant soumis à la vérification du groupe. J'imagine quelque chose comme cela pour le chantier 8, si ça vous convient?

Marc LAGNEAUX : Je pense que c'est nécessaire de contextualiser le travail qui a été fait dans ce groupe parce que il n'a pas été anodin dans l'idée qu'on a quand même ressenti pas mal de pression et que cette nécessité de manifester quelque chose de ce que font les AMO en termes de chiffres, elle est venue aussi de discussion et que si on ne l'explique pas...

Philippon TOUSSAINT : c'est le résultat d'un processus et d'une réflexion.

Jean BLAIRON : Deux semaines au maximum. L'idée n'est pas d'ajouter des choses à ce qu'on a dit, mais au contraire de contextualiser.

Josselin JAMET : Et peut être aussi de marquer un peu de nuance par rapport à certains... On n'a pas tous été tous d'accord sur tout.

2. EVALUATION DU CHANTIER 8 (11H25 – 12H00)

Philippon TOUSSAINT : Nous évaluons globalement le processus des cinq séances.

Jean BLAIRON : ne faisons pas offense à tout ce qu'on a fait pendant les séances précédentes. La question n'est pas « est-ce qu'on est satisfait? » mais « quel est le sens et la valeur des travaux? », les remarques sur des effets prévus ou imprévus,... des questions de sens.

Hélène EGGEN : Je ne vais pas être long, mais ce que j'ai trouvé particulièrement intéressant, en tout cas dans la manière dont j'ai essayé de faire des allers retours, c'est que ça m'a permis, dans mon service et avec d'autres après les séances, de revenir avec des questionnements. Ça m'a permis aussi de prendre aussi le pouls dans mon équipe ou avec d'autres collègues de service. J'appréciais cet aller retour qui faisait cogiter entre chaque séance et donc ça m'a permis aussi, pour parler en mon nom propre, de me poser des questions, sur la manière dont on travaillait dans mon service et dont on pourrait s'améliorer par rapport à certaines choses. J'essaie vraiment de prendre le positif. Ça m'a amené effectivement des réflexions sur notre pratique de travail de manière générale dans notre service et de réfléchir dans le bon sens avec d'autres instances. Je suis contente qu'on soit arrivé à quelque chose de concret au final, d'être arrivé à cette dernière séance. Je trouve ça important.

Yves KAYAERT : Je rejoins ce qu'Hélène EGGEN disait. Je trouve que quand il est question de questions si importantes, si cruciales que d'évaluations, je m'autorise autour de la table que de subir des choses qui viennent de l'extérieur. C'est une occasion donnée d'y être, de prendre ses responsabilités,... Je voudrais aussi vous féliciter tous les deux pour la manière dont ça a été organisé et mené parce que je trouvais que c'était rondement mené, efficace et avec bonne méthode. C'est assez rare pour être souligné. Moi, j'étais content de sortir d'ici en me disant que c'est productif

Léa POUCKET : Moi je rejoins Yves KAYAERT aussi, on pouvait se dire qu'il s'agissait encore d'une énième réunion, mais qu'est-ce que ça va donner? Où on va ? on va arriver ? Là, on voit quelque chose de concret. Moi qui suis toute nouvelle, ça m'a quand même amené beaucoup de réflexion sur tout le secteur de manière générale, et aussi chouette à apprendre des réalités des autres, c'est-à-dire des choses que j'ai moins dans ma pratique.

Josselin JAMET : Ce qui semble faire sens, c'est le fait qu'on puisse mettre les uns les autres dans des postures non combattantes ou des postures réflexives, en dehors des différents statuts, des différentes appartenances des uns et des autres. Je pense que ce n'est pas mal d'avoir des moments pour faire ça. Tout en ne niant pas les conflits latents ou les fractures qui organisent quand même la prévention, et donc j'espère que ça se retrouvera cet esprit, à la fois le côté pas combatif mais sans nier les divergences. Et puis, en terme de valeurs, j'avoue avoir plus de mal à répondre parce qu'il me semble que l'on ne sait pas trop la valeur que ça va prendre. En tout cas à l'extérieur de ce groupe. Moi ça aurait de la valeur pour moi, à mon avis, ce que vous allez produire. Je crois que c'était intéressant que Pedro FERREIRA vienne au début contextualiser dans quoi on baignait. Je pense que même dans les grands événements autour du lancement de ses assises, il avait toute façon été très explicite et ça avait fait réagir dans le secteur sur le fait que l'évaluation de tout façon arrivait et que donc voilà un peu comme disait Yves KAYAERT, soit on participait à la discussion, soit on subissait ce qui allait se produire. Alors est-ce qu'on va quand même subir ce qui va se produire ou est-ce qu'on aura participé à une discussion qui va agir sur ce qu'on va faire plus tard. La valeur, elle réside là-dedans et ça, on n'en sait rien. On ne sait pas. Ce qui traîne dans le chef de tout le monde est concerné par ce qui se passe avec différents niveaux de pouvoir.

Carole FASTRE : Moi personnellement, ce que je trouvais intéressant ici dans les échanges pour ne pas avoir l'occasion de les avoir ailleurs, c'est d'avoir des personnes de l'administration, Monsieur DESMEDT notamment. Ça permet d'avoir d'autres instances que les AMO et de pouvoir amener une autre réflexion à nos productions.

Philippon TOUSSAINT : J'ai une question à poser par rapport à ça. Je ne sais pas où en est concernant le cocon pédagogique. Ici ou là, il y a apparemment trop d'interactions dans l'administration.

Thérèse GOFFART : il y a encore des réunions.

Josselin JAMET : il y a un groupe de réflexion pédagogique. On a beaucoup de directeurs de services agréés ou des directrices de services agréés. Mais le cocon, qui reprend un peu tout le monde, est beaucoup moins vivace, à mon avis, qu'à l'époque.

Félix GIELE : Au tout début, j'ai eu un peu peur avec quand Pedro FERREIRA est venu à la première réunion. Et puis en fait, on a discuté de tout ce qui était contrôle, évaluation et ça m'a vraiment rassuré. Je trouve que tout le processus était démocratique et j'ai appris des choses. Tout le monde a pu s'exprimer et j'ai trouvé ça super intéressant. Je n'étais pas là lors des réunions, mais j'ai vu tout PV et je trouvais que toutes les positions de tout le monde était reprises.

Samuel DESMEDT : Pour ma part, je trouve ce débat vraiment extrêmement intéressant et enrichissant. Donc je suis assez content également d'avoir pu partager ces moments avec vous. Mais le processus des assises dès le départ, les questions de controverses, de certaines controverses qui étaient posées, on a vu ici même dans les conclusions de ce groupe que certaines controverses restent et resteront. Mais je trouve que la prévention de manière globale a vraiment tout intérêt à prendre ces questions à bras le corps et pas simplement les glisser sous le tapis pour éviter les sujets qui fâchent ou qui peuvent fâcher potentiellement parce que je pense que sur le long terme, ça ne renforce pas le secteur et donc je dirais trois petits points. Pourquoi ne pas reprendre peut-être les travaux dans le futur? Tout n'est pas résolu. Manifestement, il y a des choses et des questions intéressantes. C'est intéressant de créer les lieux comme cela a été le cas ici, pour en débattre et échanger et pouvoir réfléchir à tête reposée.

Assetou ELABO : moi pour ma part que le travail qu'on a fait ensemble, je rejoins tout le monde. Les débats étaient très intéressants et très enrichissants, plus enrichissants que je n'aurais imaginé. Bon, il y a des questions qui sont revenues, qui existent depuis que je suis dans l'Aide à la jeunesse. Et probablement encore avant. Donc malgré tout, c'était intéressant de revenir dessus, de les reconsidérer, de proposer une réponse d'évaluation. Maintenant, beaucoup d'appréhensions ont lieu dans ce cadre de « l'administration nous attend, on doit proposer quelque chose, on doit être productif ». Donc je reste quand même plus ou moins curieuse de savoir ce que les travaux qu'on a fait ou les réponses qu'on a données vont être

accueillis. S'ils vont pouvoir faire avancer des débats aussi, justement, au niveau politique et au niveau administratif? C'est quand même la question que je me pose. In fine.

Marc LAGNEAUX : Pour ma part, je rejoins Yves KAYAERT sur l'importance d'être présent et d'être actif sur ces questions d'évaluation, avec l'idée qu'on arrive à une étape et qu'il faut la clôturer et le faire le mieux possible. Il faut être dans des propositions concrètes, mais qu'on n'est certainement pas au bout du chantier parce qu'il y a un véritable combat. Et on l'a entendu. Il y a un véritable combat qui existe à l'âge d'or, peut-être des tableaux de bord et compagnie. C'est vrai qu'on représente peut être un espèce de village gaulois qui résiste avec des questions, toujours des logiques de propension, de manières de faire. On l'a répété encore aujourd'hui, on n'est pas capable de pouvoir dire exactement la clôture d'un dossier d'un jeune. On a des résultats et des chose qu'on sait être pertinentes, mais qui ne sont pas possibles, d'être traduites tout le temps en forme de tableaux et de statistiques. Donc il y aura toujours cette pression et je l'ai ressenti en fait pour ma part dans les ateliers, dans le processus et par moment de manière tellement forte que j'en n'étais pas forcément bien par rapport à certains débats. Mais la clôture, en tout cas là où on en est pour l'instant, satisfait. Et voilà, c'est avec plaisir que j'ai envie de voir la suite et comment on va continuer à avancer sur ces questions. Ce n'est pas anodin si cette question de la clôture est revenue parce qu'elle pose vraiment la question d'à quoi arrivent les AMO? Qu'est-ce qu'ils peuvent dire du travail qu'ils produisent et en quoi ça impacte ? et en quoi est ce qu'on doit le financer quand on a un pouvoir politique? Voilà. Donc ce n'est pas terminé mais on sent qu'on fait groupe autour d'un combat et ça, c'est déjà très bien.

Claire BALAND : Moi, je rejoins pas mal de monde et j'ai envie de rajouter que je trouve que c'est vraiment une belle occasion qui nous est donnée de pouvoir tenter de donner plus de visibilité au travail de ces 80 AMO qui est parfois un peu dans l'ombre. Et d'autre part, j'avais envie de souligner aussi l'intervention d'Olivier VANHEE par rapport à la demande qui nous est souvent faite de créer constamment des nouveaux projets et qu'il était parfois bien ainsi de ne pouvoir appuyer les projets existants, et ça, je pense que c'est vraiment important. On peut réfléchir réellement à l'impact sur les projets que l'on a actuellement et qui restent parfois non utiles, parfois extrêmement utiles. C'est très chouette de pouvoir cocréer et en même temps déjà, plusieurs personnes peuvent s'engager dans cette cocréation. Curieuse aussi de voir le résultat final

Edwige BARTHELEMY : Pour ma part, alors le début du processus, je l'ai, je l'ai trouvé trop, en tout cas à mon niveau, défini, très orienté. Mais ça, ça appartient à ma nature et donc j'ai toujours un peu de mal quand les choses sont trop cadrées. Sur le processus de

réflexion, je trouve ça intéressant. Mais j'ai quand même un regret. J'apprécie beaucoup la réunion d'aujourd'hui parce qu'on a pu interagir sur les contenus des autres groupes et ça m'a manqué cruellement précédemment parce que je pense que c'est justement ce point d'échange et de tensions quand ils sont possibles, qui permettent les évolutions. Et moi, ça m'a manqué, en tout cas pour les précédentes réunions, parce que je trouve sur la notion vulnérabilité, la notion proactivité, etc. Et je me dis que les débats qu'on a eu sur la précocité et c'est super intéressant parce que avec l'idée que tu as amené Jean BLAIRON et un biais qui permet alors à ce moment-là de faire émerger les points de tension. Moi, ça m'a vraiment manqué pour le préalable où je me serais senti beaucoup plus à l'aise en me disant juste « Je Suis d'accord avec tout ». Aujourd'hui, je suis d'accord avec ce qui s'est passé aujourd'hui. Pour le reste, j'ai ma réserve parce que je n'ai pas pu y participer dans une modalité comme celle d'aujourd'hui. Mais sinon, je trouve que c'est très riche de se rencontrer, que le secteur se voit, la présence de l'administration aussi. Les personnes extérieures je trouve, pour amener un peu cette notion à ce qu'on sait de l'évaluation. Triangler avec d'autres contenus, c'est toujours intéressant. Et curieuse de voir l'écrit qui va arriver. Je ne dis pas que tout est fini tant que je n'ai pas lu,....

Thérèse GOFFART : Je dirai que je suis contente du processus qui a été assez long. Mais on est arrivé, je pense, à des productions qui n'enferment pas et sur lesquelles je pense qu'il y a un minimum sur lequel on arrive tous à se rencontrer. Et je pense que ça, c'est déjà un grosse réussite.

Johanne WYNS : Je ne vais pas dire ce qui a déjà été dit. C'est clair que j'ai évolué avec un sentiment parfois désagréable de menace et de se dire en fait « cette démarche d'évaluation au départ, ça me fait pas peur ». Et ce sentiment de dire je crains quelque chose, mais je ne vois pas très bien ce que je crains. Mais je ne suis quand même pas super à l'aise et ça s'est joué à différents moments et en différents lieux. Et en même temps, je suis satisfait de se dire qu'on a pu entendre que des choses qui se font, qui se font bien et qu'on ne va pas tout réformer et qu'on peut déjà juste réaffirmer ça ensemble en se disant qu'il y a des choses réelles qui font du sens et qu'on ne va pas arriver avec des toutes nouvelles choses. J'étais assez satisfait aussi d'avoir le sentiment d'identité à la fois commune et spécifique, et de pouvoir effectivement trouver des échos dans l'inspection, etc. où j'ai l'impression qu'on n'est pas pas entendu ou pas reconnu dans cette diversité, dans sa spécificité. Ça a quand même permis un certain apaisement. Je reste comme tout le monde avec l'attente de voir ce que ça va advenir.

Philippon TOUSSAINT : je suis quand même déjà un peu ancien dans le secteur et il y avait deux chantiers qui pour moi étaient à mettre en œuvre. Un qui avait débuté et qui s'est interrompu il y a déjà très longtemps. C'était le rapport d'activité des AMO. ça touche à l'évaluation bien entendu. Et c'est vrai qu'il était temps de sortir cette histoire des limbes. Plutôt que de faire semblant qu'on n'a pas trouvé d'accord entre l'administration et les services, on va faire comme si de rien n'était. C'est dommage. Et moi, j'aspire à ce que ce chantier reprenne vigueur et aboutisse sur les résultats. L'autre chantier, c'était un chantier qui me tenait fort à cœur. C'était quand Liliane BAUDART a présenté la première fois devant moi en tout cas, les chiffres de l'aide à la jeunesse. Et ça s'appelait les chiffres de L'aide à la jeunesse. Et en fait, apparaissaient les chiffres uniquement du mandaté et il y avait quand même une grosse frustration de se dire que l'action de du non mandatée, n'est pas reconnue du tout. C'est comme si ça n'existait pas. J'ai posé la question et je me rappelle bien de la réponse qui a été faite par Liliane BAUDART à l'époque, C'était en grande assemblée, « J'attends des AMO qu'elles donnent des chiffres » et elle les a redemandés à plusieurs reprises. Eh bien, ce n'est pas simple et on l'a remarqué. On s'est réuni cinq fois et l'évaluation dépasse les chiffres. Tout de suite, on a rappelé que certainement des chiffres sans qualitatif, ça n'a aucun sens et que même les chiffres doivent avoir un sens. Et donc je conclurai en disant que ça fait très longtemps que j'avais envie que ces chantiers reprennent force et vigueur. Et j'espère vraiment moi aussi, que les résultats vont déboucher sur une prise des choses par tout le monde, par l'administration, par la politique, mais aussi par les services eux-mêmes qui continueront à dire « je m'implique ». Ça n'a pas été dit ici, mais c'est ce que certaines personnes ont dit dans le chantier 3, il ne faudrait pas que ça prenne vie sans nous, pour bien rester impliqué dans le processus. Il y a plusieurs personnes qui ont dit vouloir continuer à être acteurs dans le processus. Je vois ça comme une étape où les assises ont balisé quelque chose avec les productions de tous les services. Et puis on a balisé cela en mai, puis on a réalisé ce chantier... Resserrer un petit peu les choses, mais c'est toujours pas opérationnel et donc il y a encore du travail.

Jean BLAIRON : Je vais commencer à dire un truc pas sympa. C'est sur la question de la menace en gros. Pour moi, la menace n'est pas là. C'est plutôt de la place excessive que prennent par rapport aux pouvoirs publics les consultants capitalistes internationaux et. La présence de KPMG dans l'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, moi je ne vois pas cela d'un bon œil. Je vous le dis directement, parce que les modèles de ces consultants sont purement instrumentaux et ils sont importés du marchand. Si l'activité marchande était aussi performante qu'ils ne le disent, on ne devrait pas les subventionnés

à hauteur de 13 % du produit intérieur brut. Moi, j'étais assez satisfait effectivement que Pedro FERREIRA nous le signale d'une certaine manière puisque ce serait très imprudent de notre part de faire comme si ça ne se passait pas. Et donc, effectivement, je suis très satisfait qu'on ait pu en débattre entre nous et arriver à des productions qui, pour moi ont comme qualités principales de confirmer la liberté associative et d'être suffisamment cohérent par rapport à la manière dont les AMO travaillent. Pour moi, c'était les deux enjeux. Je pense qu'il faut faire des contrepropositions. Je vous dis une deuxième chose pas sympa non plus. Je vous avoue que je ne comprends pas comment un certain nombre de secteurs, pas seulement l'Aide à la jeunesse, n'est pas plus exigeant par rapport à ce qui est dans la déclaration de politique communautaire, c'est à dire la traduction en décret de la charte associative. Je ne comprends pas. Ce serait quand même une protection énorme. Je sais pourquoi ça n'a pas progressé, c'est parce que l'enseignement catholique voulait pouvoir en bénéficier ce qu'effectivement on peut trouver quelque peu excessif puisque la situation particulière du secteur de l'enseignement. Alors moi, personnellement, j'avais un critère dès le début, c'était de me dire « je pense que je serais relativement satisfait si ce qui sort est un peu différent de ce qui entre », « Est-ce que ce qu'on a à la sortie a bougé, s'est diversifié? ». Personnellement, je pense que c'est le cas. J'ai tendance à dire que le processus à fait ce qu'il devait faire. Je vais assumer la directivité du début chère Edwige BARTHELEMY. Je vais l'assumer parce que je pense que la diversification, voyez la mise en confrontation, la mise en débat est plus productive quand on a un socle commun. C'est en tout cas ce qui a dirigé mes interventions. Un autre point, je crois que le secteur a tout à gagner, on l'a vu encore aujourd'hui, à réfléchir en termes de controverse plutôt que d'opposition. Dans certains cas, il faut s'opposer, bien sûr, mais dans beaucoup d'autres cas, le modèle des controverses me paraît garantir une véritable vie du secteur. Il y en a plein, j'en avais repéré sept dans ce sens, peut-être qu'il y en a dix maintenant. Alors sur la suite, j'ai deux ou trois choses à dire. Ça va dépendre, des exigences d'implication dans la suite que les uns et les autres ont. De l'énergie qu'on pourrait y mettre et des alliances qu'on pourrait faire, parce que je pense que nous n'avons rien à gagner à nous isoler du secteur de l'éducation permanente, des organisations de jeunesse, de la culture, qui sont confrontées exactement aux mêmes enjeux et aux mêmes problèmes que nous. Forcément, ce doit être un combat. Si on veut gagner, il faut y aller. En tout cas, je vous remercie vraiment pour votre implication. Effectivement, je sais que vous n'avez pas que cela à faire. On a pu compter sur la présence et le travail de beaucoup. Ça fait plaisir. Merci bien.

3. CLÔTURE DU CHANTIER (12H00 – 12H30)



L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12h30

Procès-verbal de réunion rédigé par Sofian AZAOUM – Agent de prévention de Bruxelles puis vérifié et complété par le Chargé de prévention de Bruxelles.